



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
3 avril 2017
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2017

30 mai-9 juin 2017, New York

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

Prolongation des programmes de pays

Note de l'Administrateur

Résumé

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation des programmes de pays du Burundi, du Lesotho et du Libéria. Les demandes de première prolongation d'un an des programmes de pays sont approuvées par l'Administrateur et transmises au Conseil d'administration pour information. Les demandes de deuxième prolongation d'un an, de prolongation de deux ans et de prolongation exceptionnelle sont soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration pourra décider de prendre note de la première prolongation d'un an des programmes du Lesotho et du Libéria, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Le Conseil d'administration pourra décider d'approuver la deuxième prolongation d'un an du programme du Burundi, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.



Annexe

Tableau 1

Prolongations de programmes de pays transmises au Conseil d'administration pour information

Pays	Période couverte par le descriptif de programme de pays initial	Période couverte par la prolongation déjà approuvée	Nouvelle période de prolongation proposée	Prolongation		Motifs et explications		
				Un an	Deux ans	Harmonisation des cycles de planification	Évolution politique du pays	Autres
Lesotho	2013-2017	s.o.	Janvier-décembre 2018	Oui		Cette prolongation a pour but de faciliter l'harmonisation du nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement avec le nouveau plan national de développement, en cours d'élaboration.		
Libéria	2013-2017	s.o.	Janvier-décembre 2018	Oui		Entre 2014 et 2017, plusieurs facteurs ont fortement entravé la mise en œuvre des programmes des Nations Unies et du PNUD dans le pays, à savoir la crise du virus Ebola et les préparatifs des élections législatives de 2017, qui sont en cours. La prolongation est donc demandée, avec l'approbation du Gouvernement, afin de disposer de plus de temps en vue de la mise en œuvre des programmes, dans le respect des priorités nationales et du Programme pour la transformation.		

Tableau 2

Prolongations de programmes de pays transmises au Conseil d'administration pour approbation

Pays	Période couverte par le descriptif de programme de pays initial	Période couverte par la prolongation déjà approuvée	Nouvelle période de prolongation proposée	Prolongation		Motifs et explications		
				Un an	Deux ans	Harmonisation des cycles de planification	Évolution politique du pays	Autres
Burundi	2014-2016	2017	Janvier-décembre 2018	Oui		Cette prolongation a pour but d'harmoniser le cycle de programmation avec les plans et politiques nationaux de développement.		